



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

ARRETE N° 2006-04-07-R-0135

commune(s) :

objet : **Délégation de signature attribuée à M. Patrick Laurent, vice-président**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

n° provisoire 10839

Le président du conseil de la communauté urbaine de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 5211-2, L 5211-9 et L 2122-18 ;

Vu la délibération n° 2005-3289 du 27 mars 2006 par laquelle le Conseil donne délégation au président pour accomplir certains actes de gestion ;

Vu le procès-verbal de la séance publique du Conseil de la communauté urbaine de Lyon en date du 26 janvier 2004, au cours de laquelle monsieur Patrick Laurent a été élu vice-président ;

Considérant que le président peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, donner délégation de fonctions aux vice-présidents ;

arrête

Article 1er - L'arrêté n° 2005-10-06-R-0261 est abrogé.

Article 2 - Délégation permanente est donnée à monsieur **Patrick Laurent**, à l'effet de signer au nom du président tous actes, arrêtés, décisions, conventions, engagements et liquidations comptables ressortissant aux domaines ci-après, au sein du pôle "**environnement**" :

- plate-forme agro-alimentaire et marché d'intérêt national,
- agriculture périurbaine,
- les espaces naturels péri-urbains.

Article 3 - Délégation permanente est donnée à monsieur **Patrick Laurent**, à l'effet de signer au nom du président tous actes, arrêtés, décisions, conventions, engagements et liquidations comptables ressortissant aux domaines suivants, au sein du pôle "**finances et moyens**" :

Gestions externes

- contrôle juridique et financier des gestions externes (dont périphériques),
- présidence de la commission de délégation des services publics,
- garanties d'emprunts aux organismes.

Article 4 - Les dispositions du présent arrêté sont applicables dès sa publication et sa transmission au représentant de l'Etat.

Lyon, le 7 avril 2006

Le président,

Gérard Collomb.